



Assemblée générale du 22 octobre 2022, Villa Fallet, La Chaux-de-Fonds Procès-verbal

Présents : Allanfranchini Chantal et Patrice, Bertschi Marc, Bise Monique, Breguet Jean-Marc, Bujard Jacques, Clerc Denis, Cop Raoul, de Bosset Louis-Philippe, de Montmollin Jacqueline et Guy, Debrot Pierre, Felber François, Gerz Francis, Glanzmann Adi, Grard Serge, Grossenbacher Etienne, Guelpa Stéphanie, Guilhen Antoine, Guyomarch Margrit, Hlavizna Ivo, Jeanneret Patricia, Lebet Marianne, Lüthi René, Meyer Christine et Ed. Marc, Ochsner François, Pauchard Julie, Rognon Anne, Roulet Claude, Siegfried Malou, Tissot Louis, Vernet Charlotte, Wavre Loyse et Nicolas

Excusés : Allemann Monique, Babey Anne, Billod Zender Corinne, Blohm Gueissaz Amélie, Bobillier Pierrette, Bolle Alexis, Bolliger André, Charrière Edmond, Churchwood Odile et Hedley, Coquillat Fabien, Cornali Irène, de Bosset-Schubert Yvonne, de Seidlitz Madeleine, Frey Aline, Gabus Pierre-Yves, Gallina Antonio, Haeny Ulrich, Hauser Marie-Christine, Junod Blaise, Miéville Hervé et Béatrice, Moser Schori Sylvie et Daniel, Müller Corine, Nebel Laurent, Nussbaum Marianne, Ory Gisèle, Rappan Chloé, Rawyler Jean-Philippe, Rouèche Denis, Stoppa Mario, Walter Stéphanie, Wehrli Jean-François

1. Accueil

Denis ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres présents. Il salue et remercie en particulier Jacques Bujard, chef de l'OPAN, et Antoine Guilhen, architecte communal de la Chaux-de-Fonds.

L'ordre du jour est accepté.

2. Communication concernant les membres de la section

Depuis la dernière assemblée, nous avons enregistré 14 démissions/décès/radiations et 7 nouveaux membres. Selon la dernière information de Patrimoine suisse à Zurich (qui s'occupe de la gestion des membres), l'effectif de notre section au 30 septembre 2022 est de 189.

3. Procès-verbal de l'AG du 25 septembre 2021 au Centre Dürrenmatt à Neuchâtel

Le procès-verbal ne suscite aucune question et est accepté avec remerciements à son auteure.

4. Rapport du président

« Comme je l'avais déjà annoncé lors de la précédente assemblée mon rapport portera sur nos activités depuis notre dernière assemblée du 25 septembre 2021.

Notre comité s'est réuni à 5 reprises :

- Le 28 octobre au petit Chauvigny ;
- Le 16 décembre à la Golée à Auvernier afin de préparer la visite du village ;
- Le 10 février dans les bâtiments Dubied à Couvet ; Pascal Stirnemann, architecte membre de notre section et occupant d'une partie de ces lieux nous en a fait la visite ;
- Le 28 avril à la galerie Jonas à Cortaillod chez notre ami Guy de Montmollin puis visite et repas au restaurant le Chalet à Cortaillod. Nous avons pu apprécier l'éventuelle qualité de la construction suite à une demande d'un architecte mandaté pour la démolir et

reconstruire. Si la construction ne présente pas d'intérêt particulier, le site en revanche mérite d'être mis en valeur ce que nous n'avons pas manqué de faire remarquer ;

- Le 18 août à la cabane Perrenoud au-dessus de Montalchez sous la conduite de notre secrétaire Monique Bise.

Nous n'avons pas fait de séance de comité en septembre mais nous avons organisé une visite du village d'Auvernier pour nos membres et pour la population de ce village.

Pourquoi Auvernier ?

Dans le cadre du jubilé du prix Wakker pour ses 50 ans d'existence le comité central de Patrimoine suisse a demandé aux sections d'organiser une manifestation particulière pour mettre en valeur ce prix et par là même notre association.

Au lieu d'organiser un évènement dans le seul lieu ayant déjà reçu le prix dans notre canton, La Chaux-de-Fonds, nous avons décidé au sein du comité qu'il était préférable de mettre en valeur un autre lieu susceptible de le recevoir. C'est ainsi que nous avons choisi le village d'Auvernier faisant partie de la commune de Milvignes.

Après une présentation de l'histoire d'Auvernier faite par notre ami Patrice Allanfranchini, nous avons effectué des visites du village sous la conduite de plusieurs guides. Cette matinée qui s'est terminée par un apéritif offert par la commune a démontré l'intérêt suscité par ce village et la pertinence qu'il y a de le soumettre au jury du prix Wakker. Maintenant la suite de la démarche est dans les mains de la municipalité de Milvignes ; à ce jour nous n'avons toujours pas de retour.

Les autres éléments marquants de cette année écoulée :

L'acquisition par la ville de La Chaux-de-Fonds de la villa Fallet où nous nous trouvons. Nous nous sommes investis, en collaboration avec l'association Maison Blanche, pour soutenir et démontrer le bien-fondé du rachat de cette maison par rapport à l'importance de son histoire liée à celle de l'École d'Art, non seulement pour la ville mais aussi au niveau du canton voire même du pays.

Nous sommes donc enregistrés comme partenaire pour sa restauration, son usage, sa renommée et peut-être même comme futur utilisateur... Comme vous le savez nous avons un lancinant problème de localisation de nos archives... Cette maison pourrait nous apporter une réponse ; c'est un sujet à suivre.

L'assemblée des délégués et la remise du prix Wakker 2022 à la commune de Meyrin ; merci à Jean-Marc Breguet de nous y avoir représentés.

L'antenne romande dont je vous avais annoncé la mise en place est maintenant devenue une réalité. Elle est implantée à Lausanne à proximité de la place de la Riponne dans une zone piétonne derrière l'église du Valentin. Un très bel emplacement avec vitrine permettant d'y effectuer des expositions, donc beaucoup plus visible et accessible que la villa Patumbah à Zürich.

Pour le moment trois personnes déléguées par le comité central y travaillent ; de concert avec les autres présidents romands, nous définissons le cahier des charges de la personne qui sera notre relais et à notre disposition pour organiser des manifestations, des expositions, des publications en rapport avec les problématiques particulières à notre « Romandie ».

A ce propos je voudrai relever les excellents contacts que j'ai avec les présidents des autres cantons romands, notre complicité vis-à-vis de la Suisse alémanique et du comité central à Zürich ayant créé de véritables relations d'amitiés.

Enfin le dernier sujet, toujours en cours, est celui des éoliennes. Je vous avais décrit, lors de la dernière assemblée les trois sites potentiels de notre canton ainsi que notre inquiétude en rapport avec la pérennité de l'inscription de nos deux villes du haut au patrimoine mondial de l'Unesco.

Depuis lors, un rapport a été établi par l'OFC décrivant les trois installations et envoyé aux autorités de l'Unesco à Paris. La réponse vient de parvenir à Berne ; nous ne l'avons toujours pas en mains, nous allons bien sûr la recevoir. Selon les informations que j'ai pu obtenir, l'Unesco accepterait les trois projets mais avec une condition très forte à savoir que la construction de ces trois parcs est un maximum à la limite de l'acceptable et qu'il ne sera pas admis un quelconque agrandissement de ceux-ci aussi bien au niveau du nombre d'appareils que de leur dimension.

La situation est donc délicate et nous y restons particulièrement attentifs. Pour le moment nous maintenons nos deux oppositions aux sites du Crêt Meuron et des quatre Bornes. Le troisième site : Eole de Ruz, le plus problématique puisque les sept éoliennes mesurent 210 mètres de haut à l'axe avec des pâles d'un diamètre de 140 mètres... des monstres... !!! Pour le moment seule la

mise à l'enquête du plan d'affectation est en cours ; selon notre juriste, Alexis Bolle, malheureusement excusé aujourd'hui, nous n'avons pas qualité pour nous y opposer, par contre, lors de la mise à l'enquête du projet qui suivra, nous formulerons probablement une opposition.

Pour conclure, je remercie tous les membres du comité, sans oublier Monique notre secrétaire, pour leur engagement et leur aide dans le suivi de tous ces dossiers.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une agréable journée dans cette maison chargée d'histoire et aussi à l'ancien Manège où nous prendrons l'apéritif et le repas. »

Le rapport est accueilli avec les applaudissements de l'assemblée.

5. Comptes, rapport des vérificateurs et budget

Le trésorier, Adi Glanzmann, nous informe du résultat réjouissant des comptes 2021 qui présentent un bénéfice de CHF 9743.74. Ce résultat est dû principalement à l'encaissement des cotisations (augmentées en 2021) et aux intérêts bancaires. Dans le même temps, outre les frais généraux et d'assemblée habituels, il y a eu peu d'engagement de soutien.

S'agissant de la fortune, grâce au bon comportement des fonds de placement bancaires, nous avons augmenté notre fortune de plus de CHF 28'000.-. Au 31 décembre 2021, notre fortune s'élève à CHF 268'852.31.

Etienne Grossenbacher donne lecture du rapport de vérification. Le vérificateur constate la bonne tenue des comptes et propose à l'assemblée de les accepter.

Les comptes et les rapports sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

6. Elections statutaires (changement de caissier, vérificateurs des comptes)

Tous les membres du comité, se représentent et sont réélus par acclamation. Notre trésorier, Adi Glanzmann a souhaité être déchargé de cette fonction qu'il a assumée durant de nombreuses années. Il est chaleureusement remercié. Des contacts ont été établis avec Mme Isabel Valverde (malheureusement empêchée de participer à cette assemblée). Cette dernière accepte de reprendre les comptes. Son élection au comité est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

La composition du comité est la suivante : Denis Clerc – président, Jean-Marc Breguet – vice-président, Isabel Valverde – trésorière, Monique Bise – secrétaire. Membres : Patrice Allanfranchini, Marc Bertschi, Alexis Bolle, Yvonne de Bosset-Schubert, Guy de Montmollin, Pierre Debrot, Adi Glanzmann, Stéphanie Guelpa, Philippe Gygi, Etienne Grossenbacher, Laurent Nebel, Claude Roulet.

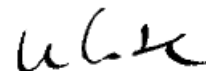
7. Divers

Quelques informations :

- Patrimoine suisse a édité une nouvelle plaquette pour recruter de nouveaux membres.
- Patrice Allanfranchini annonce l'ouverture d'une nouvelle exposition au Château de Boudry intitulée : *C'est l'apéro*. A voir jusqu'en juillet 2023.
- La villa Taisch à Cortaillod, construite par Maurice Billeter (pour laquelle nous étions intervenus afin d'en empêcher la démolition) a été vendue. Selon les informations de Guy de Montmollin, elle est entre de bonnes mains.
- Une nouvelle exposition « Merveille ou horreur ? » à la Villa Patumbah à Zurich est à voir depuis le 30 septembre.
- Guy de Montmollin propose d'organiser une « course d'école » pour la visite des vitraux du Jura.
- Il reste un nombre important de plaquettes consacrées à l'Ancien Manège.

- Jacques Bujard annonce son prochain départ à la retraite et souligne l'excellente collaboration avec notre association durant ses 28 ans d'activités à ce poste. Il insiste sur l'importance de la collaboration avec Patrimoine suisse, notamment en raison des pressions actuelles des milieux politiques liées aux problèmes énergétiques.
- Pour notre président, la notion « énergie et patrimoine » est un problème à prendre très au sérieux. Il y a des solutions mais il faut prendre le temps d'étudier les cas.

La séance est levée à 10h45 et suivie d'une présentation par Denis Clerc de l'histoire de la Villa Fallet, acquise par la ville de la Chaux-de-Fonds. Chacun a ensuite l'occasion de visiter librement la villa, puis de prendre un apéritif dans la cour de l'Ancien Manège.



Pour le procès-verbal, Monique Bise

Approuvé par Denis Clerc, président